**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

**Band:** 19 (2003)

**Artikel:** Sacco et Vanzetti : une affaire (non) mémorable?

Autor: Clavien, Alain / Hoffmeyer, Julien / Schneider, Mathieu

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-520358

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers AEHMO 19 137

# SACCO ET VANZETTI, UNE AFFAIRE (NON) MÉMORABLE ?

## ALAIN CLAVIEN, JULIEN HOFFMEYER, MATHIEU SCHNEIDER

« De tous les événements et de tous les phénomènes qui se sont produits durant la période d'après-guerre, l'agitation organisée autour de Sacco et Vanzetti est certainement l'un des plus considérables et des plus dignes d'attention. L'affaire Dreyfus a été de plus longue durée, mais limitée à la France, elle n'a pas eu une pareille ampleur. L'affaire Sacco et Vanzetti a embrasé le monde entier ; il n'est presque pas un pays qui ait échappé à l'agitation révolutionnaire » : revenant le 27 août 1927 sur les troubles des semaines précédentes, le quotidien fribourgeois La Liberté ne dissimule pas son effroi rétrospectif face à des faits qui lui semblent révélateurs autant qu'insignes. Doit-on lire ce commentaire comme la réaction singulière d'un rédacteur particulièrement exalté ou émotif? Pas vraiment, puisque plusieurs quotidiens bourgeois partagent cette analyse, à l'exemple du rédacteur en chef du Bund Ernst Schürch qui, sur un ton certes moins alarmé, estime que « seit dem Fall Dreyfus hat wohl kaum noch kein Gerichtsverfahren so viel Aufregung in aller Welt verursacht »1. On s'étonne donc que des événements d'une telle ampleur n'aient pas laissé de trace chez les historiens du mouvement ouvrier. Étudiant le communisme, le socialisme ou le syndicalisme dans la Suisse des années vingt, Bernard Degen, Pierre Jeanneret, Peter Stettler ou Peter Huber ne consacrent pas plus de trois lignes à l'affaire... Avant de s'interroger sur ce trou(ble) de mémoire, il convient peut-être de rappeler sommairement les faits<sup>2</sup>.

Le 4 mai 1920, trois ouvriers italiens immigrés sont arrêtés pour le meurtre d'un convoyeur de fonds à South Braintree, un village des environs de Boston<sup>3</sup>. L'un d'entre eux avait pointé à l'usine le jour du meurtre et il est relâché, les deux autres sont inculpés. Il s'agit de Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, deux militants anarchistes. Mené de façon expéditive, dans un fort climat xénophobe, leur procès est entaché de nombreuses irrégularités. La sentence tombe le 14 juillet 1921 : les deux hommes sont condamnés à la peine de mort par un jury sur lequel le juge Webster Thayer a fait lourdement pression. Les militants du mouvement anarcho-

<sup>1 «</sup> Sacco und Vanzetti hingerichtet», Der Bund, nº 359, 22 août 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Simple propos sur un effacement surprenant, cet article ne prétend pas faire l'histoire de l'affaire Sacco et Vanzetti en Suisse, qui, dans son détail, reste à écrire.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur l'affaire elle-même, voir Ronald Creagh, Sacco et Vanzetti, Paris, La Découverte, 1984, 273 p.

syndicaliste Industrial Workers of the World, qui compte dans ses rangs de nombreux immigrés, se sont mobilisés et ont entamé une campagne auprès de l'opinion publique américaine et européenne, soutenus par quelques représentants de la bourgeoisie libérale bostonienne scandalisés par la manière dont sont menés l'instruction et le procès. Les défenseurs de Sacco et Vanzetti déposent plusieurs requêtes en révision, qui toutes se heurtent au refus des autorités judiciaires du Massachusetts. En 1925, même l'aveu d'un immigré portugais, Celestino Madeiros, condamné à mort pour meurtre, qui reconnaît avoir participé à l'agression de South Braintree et qui innocente les deux condamnés, ne change rien : le 5 avril 1927, le président du tribunal suprême de l'État estime que ces nouveaux témoignages ne justifient pas une révision et une nouvelle comparution devant un jury. Il faut dire que le président du tribunal n'est autre que Webster Thayer, juge au moment de l'affaire, qui, depuis, a obtenu de l'avancement!

A ce moment pourtant, les appels à la justice affluent du monde entier. La campagne lancée par les défenseurs des deux anarchistes en 1921 déjà avait été relayée par plusieurs intellectuels européens, parmi lesquels les écrivains Anatole France et Romain Rolland ou le peintre Amadeo Modigliani. Entre avril et août 1927, les appels à la justice ou à la clémence et les manifestations pacifiques ou violentes se multiplient dans le monde entier, de Buenos Aires à Paris, de Bruxelles à Madrid, avec de fortes flambées d'antiaméricanisme souvent.

La Suisse participe au mouvement. Dans un premier temps, les journaux bourgeois et les journaux socialistes tirent à la même corde, tout en s'agaçant mutuellement : les premiers se réjouissent ironiquement du sens de la justice des socialistes tout en relevant leur « étrange » absence de réaction face aux crimes soviétiques, alors que les seconds font de « Nick et Bart » les victimes de ce capitalisme que défend la presse bourgeoise. Mais ces petites pointes demeurent marginales, et tous se retrouvent sur l'objectif principal, c'est-à-dire une révision du procès. Pour le Bund (radical) par exemple, « sicher ist, dass die Gefahr eines Justizmordes besteht und dass schon zur Beruhigung der Oeffentlichkeit sowohl der amerikanischen wie der ausländischen – eine Revision des Prozesses durchgeführt werden sollte »4. Le Volksrecht (socialiste) cloue au pilori « die Justizschurkerei an Sacco und Vanzetti »5 et réclame lui aussi une révision du procès, comme le libéral Journal de Genève qui estime que le « martyre de Sacco et Vanzetti est devenu celui de la conscience universelle » et qu'il y va de l'honneur des États-Unis et de la civilisation occidentale que l'on y mette fin<sup>6</sup>. Le quotidien catholique fribourgeois La Liberté est un des rares à ne pas céder à la compassion. Il s'étonne de la sensiblerie de certains bourgeois : quoi qu'il en soit de leur culpabilité, « ces deux hommes ont, vis-à-vis de la société, une dette plus lourde que l'acte de brigandage qui leur est imputé : c'est celle de leur activité

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> « Sacco und Vanzetti », Der Bund, nº 338, 9 août 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Volksrecht, 6 août 1927.

<sup>6 «</sup> Sacco et Vanzetti », Journal de Genève, 12 août 1927.

cumers regime 17

criminelle comme agents de la propagande anarchiste; ils ont mérité le châtiment suprême pour ce rôle de bandits politiques plus encore que par le crime vulgaire de vol avec meurtre. [...] Mais tel est l'illogisme de la société : elle laisse impuni l'attentat contre ses intérêts collectifs et primordiaux et ne déploie ses rigueurs que lorsque le crime atteint un intérêt particulier. »<sup>7</sup>

Un événement inattendu va entamer la fragile alliance objective entre bourgeois « libéraux » et militants de gauche.

Puisque les tentatives de pourvoi ont toutes été rejetées, les défenseurs de Sacco et Vanzetti ont déposé en juillet 1927 une demande en grâce auprès du gouverneur de l'État de Massachusetts. Ce dernier hésite, rend visite aux prisonniers, laisse entendre qu'il va intervenir, mais finit par céder face à ses conseillers qui sont formels : s'il se mêle de cette affaire, il peut tirer un trait sur sa candidature à la vice-présidence des États-Unis lors des élections de l'automne. Le mercredi 3 août, le recours en grâce est rejeté. Cette décision entraîne une flambée de nouvelles manifestations dans le monde entier.

En Suisse, des manifestations de protestation sont organisées le vendredi et le samedi dans plusieurs villes; des pétitions circulent qui sont envoyées à l'ambassade des États-Unis à Berne. Tout se déroule calmement, sans heurts notoires. A Bâle, au terme du meeting tenu au Volkshaus, les représentants du cartel des syndicats annoncent que le combat ne fait que commencer et qu'une nouvelle mobilisation ouvrière aura lieu le mercredi 10 août, marquée par une grève d'une heure. La manifestation annoncée réunit environ 7000 personnes dans le centre ville. Elle se déroule en fin d'après-midi, dans le calme, à l'exception de quelques échauffourées devant le consulat américain et de la vaine tentative menée par quelques grévistes de bloquer les trams. Il faut dire que les traminots, soumis à de fortes pressions de la part de la municipalité, avaient décidé de n'observer que douze minutes de pause, ce qui amène certains, dans les rangs ouvriers, à parler de lâcheté voire de trahison. Les manifestants sont déjà dispersés lorsque retentit la forte explosion d'une bombe qui détruit une partie de l'entrepôt des tramways de la ville, à la Barfüsserplatz. L'attentat fait un mort, le tramelot Charles Mariani, membre du parti socialiste, et une quinzaine de blessés graves parmi les employés des tramways et des passants. On entre alors dans un schéma classique : sans attendre les résultats de l'enquête<sup>8</sup>, les journaux bourgeois imputent la responsabilité de l'attentat aux « meneurs de gauche », alors que les bureaux des partis communiste et socialiste ainsi que le cartel des syndicats bâlois désapprouvent « de la manière la plus énergique » tout recours à la violence.

La bombe de Bâle durcit les positions. Du côté bourgeois, les éditorialistes ne manquent pas de souligner combien ce genre de manifestations nuit à ceux-là mêmes en faveur desquels on prétend lutter. Surtout, comme l'écrit le Bund, « leider ist der Sacco- und Vanzetti-Handel viel zu sehr zu einer politischen An-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> « Nouvelles du jour. Des crimes au nom de la justice », La Liberté, 8 août 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Malgré une mise à prix et de nombreux interrogatoires, l'enquête policière n'aboutira jamais.

gelegenheit gestempelt geworden »9. Et de dénoncer l'instrumentalisation par la gauche d'une affaire qui relève des consciences individuelles par la mise en œuvre des valeurs universelles de justice et de vérité mais qui est malheureusement devenue le prétexte d'une agitation à tournure révolutionnaire. Dans le camp de la gauche, l'attentat embarrasse et divise : les socialistes soupçonnent les anarchistes, les communistes évoquent des provocateurs réactionnaires et le syndicat bâlois des transports promet une récompense à qui permettra d'appréhender le ou les coupables. Certains tentent de dépasser l'inconfortable posture défensive sur les événements bâlois par un discours plus offensif sur les principes généraux de la justice bourgeoise. Toute comparaison avec l'affaire Dreyfus est récusée; en fait, les deux condamnés le sont parce qu'ils sont anarchistes et leur procès inique est un exemple de la haine de classe des possédants à l'encontre des travailleurs. Si l'usage de la violence est à réitérées reprises condamnée, elle est pourtant décrite comme la réponse à la « Dollarjustiz », selon l'expression de la socialiste Berner Tagwacht. Mais plusieurs journaux socialistes font profil bas; des élections cantonales se dessinent toutes proches à l'horizon et il vaudrait mieux ne pas offrir d'arguments à l'adversaire...

Pendant que la bombe de Bâle inspire les éditorialistes, les manifestations se poursuivent, sur un mode de basse intensité. Les télégrammes de protestation publique se multiplient, des cinémas qui proposent des films américains voient leurs séances perturbées, on signe des appels au boycott des produits américains. Le 19 août, le juge Thayer annonce que, toute idée de sursis étant définitivement repoussée, la cour a décidé que les deux condamnés seront exécutés dans trois jours. Cette décision entraîne une nouvelle vague de manifestations, plus âpres cette fois, où l'urgence le dispute à la rage. L'insensibilité des autorités américaines conforte les analyses des journaux de gauche, qui estiment, à l'instar du Volksrecht zurichois, que « Rechthaberei und blinder Klassenhass haben über menschlichen Gefühle gesiegt, haben auch den millionenfachen Protest des Weltgewissens, der seit Wochen aus unzähligen Telegrammen sprach, schamlos ignoriert. Das Leben zweier Unschuldigen wird ausgelöscht werden, so will es vermeintliche Klasseninteresse der amerikanischen Kapitalisten »<sup>10</sup>. Que les capitalistes suisses ne valent guère mieux, il n'est pas besoin de l'écrire!

Plusieurs rassemblements sont prévus dans les principales villes suisses pour la soirée fatidique du 22 août. Ils ne réunissent pas toujours autant de participants que ne l'espéraient les organisateurs, quelques centaines à Bâle, environ 500 à la Maison du Peuple de Lausanne. A Zurich, les divisions de la gauche éclatent au grand jour, puisque le parti socialiste refuse d'appeler à la manifestation organisée par le parti communiste<sup>11</sup>. Seules deux à trois cents personnes se retrouvent sur

<sup>9 «</sup> Sacco und Vanzetti », Der Bund, 17 août 1927.

<sup>10 «</sup> Das Ungeheuerliche wird also geschehen », Volksrecht, 20 août 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> « Zu den Polizeiauschreitungen in Zürich », *Kämpfer*, 24 août 1927. Sur les difficiles rapports entre les deux partis zurichois pendant l'été 1927, cf. Peter Huber, *Kommunisten und Sozialdemokraten in der Schweiz 1918-1935. Der Streit um die Einheitsfront in der Zürcher und Basler Arbeiterschaft*, Zurich, Limmat, 1986.

l'Helvetiaplatz pour entendre les discours des camarades Albert Christian Hitz et Willy Trostel, sous l'œil vigilant de nombreux policiers. Une heure après que la manifestation officielle s'est dispersée, une centaine de jeunes gens s'attroupent à nouveau et forment un cortège qui hésite sur sa destination : le consulat américain est protégé, tout comme les maisons d'habitation du consul et des vice-consuls. La police zurichoise n'attend pas longtemps avant d'intervenir, d'arrêter une vingtaine de personnes et de débander la manifestation avec vigueur<sup>12</sup>. Comme le relève avec amertume le journal communiste Kämpfer, « auch die bürgerliche Presse muss angesichts der Empörung weiter Kreise zugeben, dass die Polizei beim Stadttheater am Montag abend bös über die Schnur gehauen habe. Beim Volksrecht allerdings scheint man die Sache eher leicht zu nehmen. Es waren ja nicht Sozialdemokratische Demonstrationen mit Parteistempel. Von diesem Gesichtspunkt könnten auch wir ruhig zulassen, dass die Polizei so dreinfahre. Aber diese Standpunkt ist falsch und gefährlich ».

A Genève, les événements prennent un tout autre tour<sup>13</sup>. Le rassemblement du 22 août au soir réunit plusieurs milliers de manifestants devant le Bâtiment électoral, 10 000 selon la presse bourgeoise, 20 000 selon la presse socialiste. La manifestation officielle se déroule sans heurts majeurs, jusqu'au moment où un petit accrochage avec la police entraîne l'arrestation de sept personnes. Le dirigeant socialiste Léon Nicole négocie immédiatement leur libération, afin de prévenir une émeute, affirme-t-il au commissaire Flotron qui, avec l'accord de Turretini, conseiller d'État en charge de la police, accepte la proposition en échange d'une dispersion immédiate des manifestants. Reprenant la parole devant la foule, Nicole déclare la manifestation terminée, mais un millier de personnes environ refusent de s'égailler. Sous la houlette de quelques meneurs décidés, elles forment un cortège qui se dirige vers le Consulat américain. Une première bagarre avec les forces de l'ordre a lieu à la rue du Mont-Blanc, au cours de laquelle un agent malmené perd ou se fait subtiliser son revolver. Un peu plus tard, alors que l'échauffourée se poursuit devant le poste de police de la rue Necker, les policiers submergés tirent en l'air pour disperser les manifestants qui saccagent les locaux. Mais un autre coup de feu, parti « d'on ne sait où », tue un passant. Trois fois dans le courant de la soirée, le consulat américain est pris d'assaut et bombardé de cailloux, la foule étant chaque fois dispersée par les lances à eau des pompiers mobilisés pour prêter main-forte à une police débordée. Pendant ce temps, d'autres manifestants vandalisent plusieurs commerces « américains », garage automobile, cinéma, agence de voyage, bar ou magasin de chaussures, où l'on se sert abondamment. Un petit groupe d'émeutiers s'en prend aux bâtiments de la Société des Nations et y brise quelques vitres – objectif étonnant puisque les États-Unis ne font pas

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Elle s'en vante auprès du Procureur de la Confédération, estimant qu'elle a ainsi pu éviter des désordres semblables à ceux de Genève (cf. ci-dessous). Rapport de la police municipale zurichoise au Ministère public de la Confédération du 25 août 1927, Berne, Archives fédérales, E 4320 (A), -/1, vol. 9, 3/6.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> On relèvera qu'à l'étranger également, plusieurs manifestations tournent à l'émeute, notamment dans plusieurs villes américaines, mais aussi à Paris, à Rotterdam ou à Leipzig.

partie de cette organisation et ne la portent pas dans leur cœur... Plusieurs manifestants et policiers sont blessés au cours de la nuit, et une trentaine de personnes appréhendées. Le lendemain, 23 août, le Conseil d'État proclame le couvre-feu, invite la population à « s'abstenir de stationner dans les rues et sur les places » tandis que le régiment d'infanterie 3 est mis de piquet. Cette proclamation donne lieu le 24 août à de nouvelles arrestations. Mobilisée, la garde civique vient renforcer la police et patrouille dans les rues. La situation ne redevient normale que le 25 août au soir.

Pour le Journal de Genève, Léon Nicole, « démagogue sans courage », porte l'entière responsabilité des troubles : « M. Nicole se crut, dans son incommensurable orgueil, maître de la foule qu'il venait d'exciter et crut pouvoir promettre que, si l'on relâchait les perturbateurs, le calme complet renaîtrait. (...) Il y a longtemps déjà que M. Nicole empeste l'atmosphère politique de notre canton. Sa manie de jouer au petit dictateur va sur les nerfs de la population genevoise et il est temps qu'on le mette à la raison. »<sup>14</sup> La Suisse fascisante dirigée par Eugène Fabre jure, elle, avoir vu des manifestants organisés, munis de bidons de pétrole! Du côté de la gauche, on réfute évidemment les reproches, le parti socialiste affirme qu'il « se désolidarise complètement d'avec les émeutiers » et rejette toute la responsabilité sur les bourgeois : la police encadrait la manifestation de façon totalement insuffisante, elle a trop attendu avant d'intervenir, puis elle l'a fait de façon brutale...

Chaque camp multiplie les accusations, conviant femmes et enfants pour démontrer le caractère ignoble et odieux de l'adversaire. A droite, on dénonce la monstruosité d'une propagande qui vise l'âme pure et tendre de la jeunesse : « Est-ce qu'on se trouve en présence d'une section de ces "Pionniers rouges", une des plus abominables créations du bolchévisme, dont nous avons déjà signalé l'existence en Suisse et dont un groupe a défilé en uniforme il y a quelques jours dans les rues de Zurich? Cela paraît fort possible. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'on a constaté dans les rangs de ces jeunes émeutiers la présence de plusieurs enfants des écoles primaires. »15 A gauche, on met en avant les exactions des gardes civiques, ces milices bourgeoises armées qui ont « attaqué les manifestants par-derrière et qui ont brutalisé des vieillards, des femmes et des enfants ». — On ignore ce que sont devenus les bébés...

Une fois l'hystérie retombée, que reste-t-il de l'affaire ? Dans le camp bourgeois, essentiellement un regain d'antisocialisme, comme une sorte de vaccin de rappel de la Grève générale et des peurs qu'elle avait suscitées, et un regain de xénophobie. L'antisocialisme apparaît dans plusieurs articles et se centre sur un argument surtout : les événements récents ont démontré que les socialistes ont beau affirmer leurs convictions démocratiques, ils partagent les mêmes positions que les

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « Responsabilité », Journal de Genève, 24 août 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> « Bagarres à Genève. Jeunesse communiste et pionniers rouges », *Journal de Genève*, 24 août 1927. Une majorité des 41 personnes écrouées sont assez jeune: entre 15 et 25 ans. Cf. la liste des 31 personnes arrêtées le 23 août dans le *Journal de Genève* du 24 août, les dix autres personnes sont arrêtées le jour suivant.

communistes mais les dissimulent hypocritement. « Schulter an Schulter marchierten die beiden Parteien auf », écrit le Bund<sup>16</sup>, tandis que le Journal de Genève juge que « socialistes ou communistes, peu nous importe l'étiquette lorsqu'il s'agit de politiciens qui travaillent, en fait, à troubler l'ordre dans notre cité et qui, s'ils sont socialistes, se font les pourvoyeurs bénévoles du communisme »17. Le regain de xénophobie est flagrant aussi. En témoigne cet article du Journal de Genève, qui insiste sur le fait que parmi les 41 personnes arrêtées, un quart seulement sont genevoises, « et encore dans cette proportion figurent plusieurs naturalisés de fraîche date », la moitié des prévenus viennent d'autres cantons, le dernier quart étant composé de ressortissants français et italiens<sup>18</sup>... Cette statistique permet ainsi d'opposer le bon peuple à la racaille extérieure. Comme d'habitude, pourrait-on dire, car la presse bourgeoise de l'époque n'a même pas besoin de prétexte pour développer ce discours xénophobe souvent coloré d'antisémitisme. Ainsi le Journal de Genève n'omet-il jamais, chaque fois qu'intervient Jacques Dicker, avocat et leader avec Nicole de la tendance « dure » du parti socialiste, d'écrire « l'Hébreu Dicker ».

Dans l'autre camp, étonnamment, après avoir monté l'affaire en épingle, les journaux s'attachent plutôt à la minimiser, à l'image du socialiste Droit du Peuple qui la banalise en quelques lignes : « Émeutes, révoltes, grand soir, agitateurs professionnels, œil de Moscou, bolchévistes, ordre, patrie (porte-monnaie), liberté... Le répertoire historique se débite, la presse bourgeoise ronge furieusement son os. Elle le retrouve périodiquement et cela depuis le début de ce merveilleux régime capitaliste qui nous vaut la guerre, les armements et les scandales judiciaires que l'on sait. [...] Genève a vécu quelques heures de fièvre, incidents vécus plusieurs fois durant son histoire. Jean Populo, faible inorganisé, s'est réveillé en sursaut. Sans beaucoup réfléchir, il a bousculé, cogné, cassé des vitres. Quelques gendarmes, quelques agents de sûreté ont durement frictionné. Ce n'est pas très intelligent, mais ça s'explique et ça se comprend. Les passages à tabac, tristes et lâches habitudes de quelques mauvais flics, ont rendu la corporation peu sympathique. Jean Populo rend la monnaie de la pièce quand l'occasion se présente. »<sup>19</sup>

Pourquoi cette volonté de banalisation ? C'est qu'au fond, après les premières manifestations unitaires, l'affaire Sacco et Vanzetti a surtout avivé les déchirures de la gauche. Comme à Bâle après la bombe, ou à Zurich avant la manifestation du 22, socialistes, communistes et anarchistes se déchirent à Genève aussi. La presse socialiste disculpe ainsi maladroitement Nicole : « On a parlé de la présence de Lebet, membre du parti communiste ; Lebet ne se trouvait pas là, on ne l'aperçut •

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> « Arm in Arm. Sozialdemokraten und Kommunisten », Der Bund, 27/28 août 1927.

<sup>17 «</sup> Socialistes et communistes », Journal de Genève, 2 septembre 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> « Une statistique intéressante », *Journal de Genève*, 26 août 1927. Par ailleurs, douze Italiens ont été expulsés immédiatement, « sans égard du résultat de l'enquête pénale », comme le réclame le Procureur général de la Confédération dans une lettre du 24 août, Berne, Archives fédérales, E 4320 (A), -/1, vol. 9, 3/7. <sup>19</sup> « Après la bagarre de Genève. Simples propos », *Droit du Peuple*, 27 août 1927.

nulle part lundi soir. Le parti communiste n'était d'ailleurs pas représenté au bureau de l'assemblée. La Tribune de Genève parle de la présence de Nicole aux côtés de l'anarchiste Tronchet en termes par lesquels, clairement, on veut faire endosser par Nicole les déclarations de Tronchet. La Tribune sait pourtant que si Nicole a parlé à la place Neuve, ce fut pour inviter les manifestants à rentrer dans leurs foyers. »<sup>20</sup> Nous voilà loin des foules prolétaires unies contre le capital américain meurtrier!

Dans cette perspective, l'affaire Sacco et Vanzetti apparaît comme une simple étape dans un processus plus général d'éclatement de la gauche en cette année 1927. Le congrès de l'Union syndicale suisse en franchit un autre lorsqu'en septembre il supprime de son programme la référence à la lutte des classes. Tout au long de l'automne, communistes et socialistes se traitent réciproquement de « réactionnaires » au sujet du référendum fédéral sur la fonction publique. Un an plus tard, l'Internationale Communiste adoptera la tactique dite « classe contre classe » qui fait du social-démocrate l'ennemi principal. Rien là de bien glorieux, qui aurait pu inscrire l'affaire Sacco et Vanzetti dans une mémoire de gauche. Les calculs électoralistes, les controverses partisanes, les combats fratricides...

C'est ainsi que les affaires mémorables deviennent non mémorables.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> « Comptes à régler », *Droit du Peuple*, 24 août 1927.